

l'ordinaire et indispensable moyen de vulgariser la foi nouvelle et d'appeler et de captiver, sous la houlette des pasteurs, les troupeaux abandonnés et les brebis errantes.

Pour effectuer la dispersion des peuples, Dieu, devant la tour de Babel, avait brisé en tronçons leur parler orgueilleux. Pour assurer la conversion des âmes, son Esprit, au Cénacle, voulut accomplir un prodige non moins éclatant. Il fit soudain aux Apôtres le don des langues; et c'est pourquoi ces hérauts improvisés, se partageant l'empire du monde, y purent porter en tous les idiomes, le verbe de vie. Et c'est pourquoi encore ce verbe, salubre et fécond, soucieux d'apparaître à tous les regards et de pénétrer dans tous les esprits, sans rejeter le riche vêtement des littératures glorieuses, refusa de s'y enfermer. Volant de bouche en bouche, de bourgade en bourgade, et résonnant jusque sur les lèvres des plus obscurs missionnaires, il ne dédaigna ni les rudes accents des langues en formation, ni les grossiers dialectes des foules illettrées.

L'EGLISE CATHOLIQUE.

Par un sens avisé des intérêts religieux sans doute, mais aussi par une autre et délicate préoccupation de justice sociale, l'Eglise s'est fait une règle d'entourer de tous les égards les langues multiformes et les nations qui les parlent. (1)

On ne saurait citer d'elle, j'entends de l'autorité souveraine qui la gouverne, ni une démarche, ni un décret, ni un mot par lequel elle ait enjoint à un groupe quelconque de fidèles d'abdiquer le culte et le parler ancestral. On ne l'a jamais vue, on ne la verra, Dieu merci, jamais poser sur le cœur de ses fils une main de cossaque pour en suspendre ou en étouffer les légitimes battements. Elle leur prescrit des dogmes; elle leur impose des devoirs; elle laisse à la nature le soin de dominer et de combiner sur leurs lèvres les lettres et les sons qui traduisent leurs croyances et qui forment leurs prières.

Ils surabondent, Messieurs, dans l'histoire ecclésiastique et dans la législation, les actes et les textes où domine ce souci éminemment respectueux de la langue et de la race.

Voici d'abord les anciens Papes autorisant, dès les premiers siècles, l'Eglise d'Orient à s'écarter dans sa liturgie des usages de l'Occident et même à s'y servir, conformément aux désirs du peuple, des idiomes nationaux.

(1) "L'Eglise, dit Taparelli, protège dans chaque peuple, les éléments de sa nationalité et premièrement la langue nationale;" et l'auteur développe avec une rare élévation de vues cette pensée. (Essai théorique de droit naturel. 2e éd. t. II, pp. 522-526.)